

Réunion du Conseil Municipal du 5 août 2015

Le cinq du mois de d'août deux mil quinze à treize heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : Christophe GUILLARME, maire, Michel GRAND, Bernard NAULIN, Mireille PALMIER, adjoints, Joëlle BAYARD, Jean-Jacques COGNARD, Fabienne ETAIX, Véronique PONTON, Maurice ROCLE, Mireille LAURENDON, Pierre DENIS

Absents excusés : Fabien MARTINON donne pouvoir à Christophe GUILLARME, Nathalie BLANCHARD, Edouard PONCET, Dominique DUBOIS

Secrétaire de séance : Maurice ROCLE

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

APPROBATION MARCHÉ EXTENSION DE L'ECOLE – Délibération 1508001

Monsieur le Maire présente la synthèse du résultat de l'appel d'offres pour l'aménagement du bourg.

La commission a décidé de retenir les moins disants. Monsieur le Maire lit la liste des entreprises ayant présenté la meilleure offre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de retenir les entreprises suivantes :
 - Lot 1 – Terrassement VRD BAROU pour 34 191.35 € HT
 - Lot 2 – Maçonnerie CARBON LAMBERT pour 75 421.05 € HT
 - Lot 3 – Charpente – couverture – zinguerie BOINON pour 22 887.35 € HT
 - Lot 4 – Métallerie – menuiserie aluminium MICHOLET pour 53 818.26 € HT
 - Lot 5 – Menuiserie bois CHAPUIS pour 12 500 € HT
 - Lot 6 – Sol mince GIRAUD pour 6 238.50 € HT
 - Lot 7 – Carrelage faïence DI CESARE pour 18 738.40 € HT
 - Lot 8 – Plâtrerie peinture GRANGY pour 17 390.20 € HT + Option n° 1 de 1 746.00 € HT
 - Lot 9 – Plafond suspendu AUBONNET pour 9 680.85 € HT
 - Lot 10 – Électricité NOALLY pour 24 030.50 € HT
 - Lot 11 – Chauffage – VMC BEALEM pour 31 723 € HT
 - Lot 12 – Plomberie sanitaire PLOMBERIE FOREZIENNE pour 6 028.83 € HT
- Soit un total hors taxes de 314 394.29 € (y compris l'option)
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives au marché.

Monsieur le Maire précise que les travaux devraient débuter la deuxième semaine de septembre jusqu'à fin mars 2016, sauf intempéries.

Des devis ont été demandés pour l'installation de la cuisine, ils restent à affiner.

Pour le coût global du projet, il faudra rajouter au montant des travaux ci-dessus et au prix de la cuisine, les honoraires de la maîtrise d'œuvre et de la mission contrôle et sécurité. L'installation des panneaux photovoltaïque est financée par le SIEL.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Fête patronale** : Monsieur le Maire indique que la fête s'est bien déroulée. Il a rencontré la présidente, Anne-Marie POMMIER qui est globalement satisfaite.
Cependant, un point négatif : le feu d'artifice n'a pas pu être tiré à l'emplacement prévu initialement.
- **Voirie** :
Monsieur NAULIN a demandé à Eiffage de reprendre les accotements qui n'avaient pas été réalisés conformément à la demande, ce qui a été fait.
L'entreprise BAROU a commencé le cheminement piéton rue du champ de course. Les travaux reprendront la dernière semaine d'août.